

Synthèse #1

Atelier fédérateur #1
La place de l'artiste
22.11.2016 / Périgueux





Sommaire

p.4 Avant-propos : les enjeux du Sodavi et du premier Atelier Fédérateur

p.5 Lancement public et ouverture de l'atelier

- Par Régine Anglard, Vice-présidente du Conseil Départemental de Dordogne
- Par Éric Correia, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine
- Par Arnaud Littardi, Directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine
- Par Sophie Brossais, présidente de Cartel ; Marianne Lanavère, présidente de CINQ,25 ; et Denis Driffort, vice-président de Fusée

p.11 Présentation globale de la démarche du Sodavi

- Par Luc Trias, chef du service Développement artistique et culturel, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

p.13 Présentation de l'enquête lancée dans le cadre du Sodavi

- Par Cyrielle Périlhon et Thomas Vriet, chargés d'observation à L'A.

p.14 Synthèse des trois workshops

- Workshop 1 : l'économie de l'artiste
- Workshop 2 : l'artiste et le territoire
- Workshop 3 : l'artiste et son écosystème

p.24 Post scriptum : le calendrier des réunions des chantiers thématiques 2017

Avant-propos : les objectifs du Sodavi et du premier Atelier Fédérateur

Le Sodavi - Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels est une démarche de concertation initiée de manière conjointe par l'État (Drac Nouvelle-Aquitaine – Ministère de la Culture et de la communication), la Région Nouvelle-Aquitaine et les trois réseaux d'art contemporain du territoire : Cartel, CINQ,25 et Fusée.

L'objectif du Sodavi est simple : construire ensemble un plan d'actions pour favoriser durablement la place des arts visuels en Nouvelle-Aquitaine. Les préconisations issues de cette concertation élargie à tous les acteurs qui souhaitent se mobiliser permettront, en particulier, la structuration du secteur des arts plastiques et visuels de notre Région.

Cette mobilisation de tous permettra également :

- D'approfondir les échanges et la connaissance mutuelle entre les acteurs et les collectivités publiques participantes.
- De favoriser les interactions entre le secteur des arts plastiques et visuels et toutes les composantes de l'économie créative.
- D'élaborer et de hiérarchiser les objectifs et modalités des politiques publiques relatives à ce secteur ; de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité.
- De contribuer à la réflexion sur les politiques publiques dans le domaine des arts plastiques et visuels, notamment celles portées par l'État en région et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Deux axes de travail prioritaires sont successivement proposés durant la démarche : **le parcours de l'artiste et le développement territorial**. Ces axes seront nourris au fil des rencontres, des réflexions et de l'avancée des chantiers.

Dans ce cadre, **le premier Atelier Fédérateur, organisé le 22 novembre 2016 à Périgueux**, avec le soutien du Conseil départemental de la Dordogne et de l'Agence culturelle, a rassemblé plus de 200 personnes venues de toute la Région : artistes, représentants de structures d'art contemporain et de collectivités.

Construit autour du thème de la place de l'artiste, il a traité tout particulièrement des enjeux suivants : l'économie de l'artiste, la relation entre l'artiste et le territoire, l'intégration de l'artiste dans un écosystème professionnel et créatif. Cette rencontre a permis de faire émerger collectivement, par des temps de travail en petits groupes et des temps de restitution en plénière, les problématiques fortes de la réflexion qui sera menée tout au long de l'année 2017.

Vous trouverez dans les pages qui suivent ainsi que sur www.sodavi-nouvelleaquitaine.org :

- L'ensemble des informations présentant le Sodavi Nouvelle-Aquitaine : sa gouvernance, ses objectifs, son calendrier ainsi que les modalités de participation proposées.
- Une synthèse des échanges qui ont eu lieu à Périgueux le 22 novembre dernier.
- Le calendrier prévisionnel des prochains rendez-vous publics, appelés chantiers thématiques. Ces rendez-vous, qui ont pour but d'approfondir la réflexion lancée sur chacun des éléments de travail identifiés collectivement lors du premier Atelier Fédérateur et d'aboutir à des préconisations partagées, appellent à la participation de toutes et tous.

Vous êtes un-e artiste, une collectivité, une structure culturelle, un-e professionnel-le des arts plastiques et visuels ou des domaines connexes, un amoureux ou uneoureuse des arts ? Alors le Sodavi Nouvelle-Aquitaine est fait pour vous.

Lancement public & ouverture de l'atelier

Discours inaugural

Madame Régine Anglard

Vice-présidente du Conseil Départemental de Dordogne en charge de la culture et de la langue occitane, hôte accueillant l'Atelier Fédérateur.

Dans quelques jours, Lascaux, centre international d'art pariétal, ouvrira ses portes au public. Né de la volonté politique départementale, ce projet s'adresse d'abord au plus large public et ne se résume pas à la seule valorisation du patrimoine. Il se situe pleinement dans le XXI^e siècle à travers un acte architectural sans précédent en Dordogne et en faisant preuve de pédagogie avec des outils numériques. Enfin, Lascaux, c'est aussi un lien fort et affirmé à l'art contemporain en proposant dans son parcours de visite un espace entièrement dédié à l'art d'aujourd'hui.

L'actualité est aussi celle de l'anniversaire des 20 ans de résidences de l'art en Dordogne. Ce dispositif, que le conseil départemental a initié avec le Ministère de la Culture-DRAC Aquitaine, et qui reçoit le soutien du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, est coordonné par son agence culturelle. Il est un exemple reconnu, avec près de 50 artistes accueillis, que l'intervention publique permet de porter l'art au cœur du territoire et, particulièrement en ce qui nous concerne, dans les zones rurales.

Avec les deux actualités non exhaustives que je viens d'évoquer, le Département de la Dordogne est particulièrement fier d'accueillir le premier Atelier fédérateur du Sodavi. Le contexte est favorable : à l'heure où la nouvelle grande région prend ses marques et où les périmètres d'interventions s'élargissent, le Sodavi vient poser la question de la nécessité d'une structuration prenant en compte l'organisation professionnelle et le besoin d'une équité territoriale.

Concernant cette dernière, je peux, je crois sans me tromper, me faire porte-parole ici de l'ensemble de mes collègues, qu'ils soient de Corrèze ou bien des Landes. Notre défi est bien de progresser ensemble, de réfléchir, d'apprendre à collaborer, de soutenir la création de réseaux propres à animer les actions en faveur des arts plastiques dans nos territoires ruraux et pour ses habitants. L'enjeu est d'autant plus important que nous savons pertinemment combien, cette discipline tout particulièrement, souffre d'une concentration économique dans les métropoles, à commencer par Paris.

La mise en œuvre d'un tel projet passe par une relation de proximité et je suis persuadée qu'aujourd'hui l'échelle départementale est encore et toujours la bonne. Elle participe d'un maillage intra Nouvelle-Aquitaine et se positionne dans un relais local opérant efficacement au travers de l'action de son agence culturelle.

Dès lors si nous parlons de structuration, il est bien sûr indispensable d'aborder la question de la place de l'artiste et je me réjouis que ce thème soit mis en échange aujourd'hui.

En premier lieu, il s'agit du parcours de vie, de la professionnalisation à son économie, en passant par son lieu de travail et ses accès aux ressources et aux filières. Je crois qu'en Nouvelle-Aquitaine, nous avons toutes les compétences pour répondre favorablement à cette structuration.

Car, au risque d'enfoncer une porte ouverte, sans artiste pas d'œuvre et sans œuvre pas de possibilité pour nous autres individus de faire progresser notre jugement critique. Les arts plastiques ont la capacité de tout interroger et de pouvoir s'emparer de n'importe quel sujet. Et c'est tout aussi la question de la liberté d'expression et du contre-pouvoir que celle,

essentielle, de notre émancipation.

Car je terminerai en citant Simone de Beauvoir :
"C'est dans l'art que l'homme se dépasse
définitivement lui-même".

Je vous souhaite une belle journée d'échange,
riche en perspective.

Discours inaugural

Monsieur Éric Correia

Conseiller régional délégué aux droits culturels
et à l'économie créative

Je veux tout d'abord remercier, au nom du
Président de Région Alain Rousset, le Département
de la Dordogne et son Président Germinal Peiro
pour avoir permis que le premier Atelier fédérateur
de notre Sodavi se tienne ici à Périgueux.
Choisir la Dordogne pour tenir ce premier
grand rendez-vous, c'est évidemment saluer
l'engagement d'un Département qui a structuré
et mène une politique très volontariste de soutien
à la création et de diffusion de l'art contemporain,
notamment par les actions de l'Agence culturelle
départementale de Dordogne-Périgord.

Je veux tout de suite noter que ce premier
rendez-vous est un vrai succès : deux cents inscrits
pour cette journée de travail. Merci à vous toutes
et tous de vous être mobilisés. C'est important.
C'est par le nombre et la diversité des participants
qu'une rencontre comme celle d'aujourd'hui prend
tout son sens, toute sa valeur.

C'est en tout cas, d'emblée, une belle récompense
pour l'État, la Région et les trois réseaux – Cartel,
CINQ,25 et Fusée – qui ont choisi de s'associer
pour mettre en œuvre cette démarche de Sodavi.
Les premières réunions de préparation datent
du mois d'avril dernier et l'on peut notamment
remercier la toute petite équipe administrative
qui a permis que le travail de concertation entre
nous soit riche et constructif. Je m'en tiendrai
dans ce propos introductif à indiquer que le choix
de la Région d'initier, avec l'État et les réseaux,
cette démarche de Sodavi s'appuie sur trois
éléments principaux :

Premier élément : la Région Nouvelle-Aquitaine
considère qu'il est de sa responsabilité de
contribuer à la dynamique et à la présence
de l'art contemporain, sur l'ensemble de son
territoire, auprès de l'ensemble de ses habitants.
C'est sur la base de leurs attributions concernant
les FRAC – attributions partagées avec l'État –
que les Régions se sont engagées dans le domaine
des arts plastiques et visuels. Sur cette base,
chacune des trois anciennes Régions constitutives
de Nouvelle-Aquitaine ont progressivement
construit des politiques embrassant l'ensemble
des enjeux : le soutien à la diffusion et la
médiation, notamment au travers des centres
d'art et des autres lieux et manifestations dédiés
à l'art contemporain, mais aussi le soutien
à la création, au travers des lieux de résidence,
des lieux de fabrique, des artothèques, de la
commande publique... La Région contribue
aussi à la formation des artistes, en participant
au financement des écoles supérieures d'art.

Cet engagement, la Région Nouvelle-Aquitaine
entend le réaffirmer et le conforter. Parce qu'elle
mesure le caractère sensible et, parfois, la fragilité
des projets relevant du domaine des arts visuels.
Parce qu'elle sait que l'art contemporain est,
dans nos sociétés, à la fois essentiel et toujours
confronté à des questionnements sur son sens,
sa pertinence, sa légitimité. Parce qu'elle
considère que c'est une responsabilité publique
que de permettre la rencontre entre les publics
et ces œuvres qui, comme le veut une définition
que je fais volontiers mienne, apportent des
réponses à des questions qui n'ont pas été posées.
C'est là toute leur force, tout leur intérêt, en
termes d'éveil à la sensibilité, à la curiosité,
à l'ouverture, à la tolérance.

L'objet du Sodavi est pour la Région de réécrire
dans le dialogue, les fondements, le sens et les
modalités de son engagement en faveur des arts
plastiques et visuels. Pour tenir compte de ce
nouveau grand territoire à l'échelle duquel
il nous faut savoir favoriser, développer, renforcer
les coopérations et les solidarités. Pour tenir
compte aussi du contexte dans lequel doivent
se déployer les politiques publiques de la culture :

tensions sur les budgets, articulation des compétences entre les collectivités territoriales, interrogations sur les limites de la démocratisation culturelle...

Deuxième élément : la Région Nouvelle-Aquitaine fait le choix de définir ses politiques culturelles selon les principes de la co-construction. Avec le Sodavi, il s'agit de faire, dans le domaine des arts visuels, ce que nous faisons par ailleurs dans les domaines des musiques actuelles, du livre ou du cinéma : mettre autour de la table nos partenaires publics – et notamment l'État dans le cas du Sodavi – ainsi que les représentants des professionnels auxquels s'adressent nos politiques et réfléchir avec eux à la fois les principes généraux qui doivent fonder nos politiques, à la fois les modalités précises et concrètes par lesquelles nous les mettons en œuvre.

C'est un exercice exigeant. Pour nous, bien sûr, car nous renonçons, d'une certaine manière à une forme de liberté et nous nous astreignons à la transparence la plus grande dans l'écriture de nos politiques. Mais pour nos partenaires aussi, car la réussite de l'exercice nécessite que chacun prenne conscience que, aussi ambitieuse soient-elles, les politiques publiques ont toujours des limites et s'appuient nécessairement sur l'identification de priorités. Ce que nous recherchons, c'est que, autant que possible, ces priorités soient partagées, qu'elles résultent d'une vraie délibération permettant de faire le partage entre l'idéal, le souhaitable et le possible. Je veux d'ailleurs ici saluer l'engagement des trois réseaux territoriaux – Cartel, CINQ,25 et Fusée – autant dans la définition des modalités de conduite du Sodavi que dans la préparation et l'animation de cette journée de travail.

Troisième élément : la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite porter une approche du secteur des arts plastiques et visuels en termes de filière. La Région, collectivité territoriale chef de file en matière de développement économique, considère de ce fait qu'il est de sa responsabilité de porter sur les différents domaines artistiques et culturels ce regard en termes de filière.

Soyons clairs : il ne s'agit évidemment pas pour nous de considérer que les acteurs du domaine des arts plastiques et visuels seraient de simples opérateurs économiques, comme les autres. Nous avons pleinement conscience que c'est d'abord sur la base de valeurs humanistes et citoyennes que leurs projets sont construits. Nous partageons ces valeurs. Et c'est d'abord au nom de ces valeurs que nous nous engageons dans les politiques culturelles.

Mais il nous semble qu'il peut être profitable, y compris pour assurer la pleine réalisation de ces valeurs, de considérer le secteur des arts visuels comme l'une des composantes du vaste domaine des industries culturelles. Ce qui peut nécessiter d'une part de s'interroger sur les relations existantes ou à susciter et consolider entre l'ensemble des acteurs du secteur, d'autre part de regarder comment ce secteur peut entrer en résonance avec d'autres secteurs qui lui sont proches, connexes - sans les citer tous, on peut penser aux secteurs de l'édition, de l'audiovisuel, du design industriel, de l'artisanat.

Nous espérons que le Sodavi sera aussi l'occasion de porter ce type de réflexion. Parce que nous sommes dans le cadre d'une co-construction, nous ne nous engagerons sur cette voie que dans la mesure où vous-mêmes la jugerez possible, pertinente et utile. Je souhaite que cette journée de travail soit la plus riche et la plus fructueuse possible. Elle n'est que la première étape d'un chantier qui nous engage tous.

Discours inaugural **Monsieur Arnaud Littardi**

Directeur régional des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine

Depuis ces dernières trente années, dans le sillage de la décentralisation, les arts visuels ont connu un développement important sur nos territoires, faisant émerger une offre culturelle par un nombre croissant d'expositions, d'interventions artistiques.

Les acteurs du secteur culturel : artistes, opérateurs, partenaires publics, participent à cette présence culturelle dans nos villes et périphéries urbaines, ainsi que dans les territoires ruraux. Cependant, une mise à jour des politiques publiques dans le secteur des arts visuels est aujourd'hui nécessaire, compte tenu de l'évolution structurelle des lieux de diffusion et de production des œuvres dans un territoire régional élargi. C'est en identifiant les pratiques et les parcours de l'artiste aujourd'hui ainsi que le champ des métiers qui participent à sa (re)connaissance, et à l'inscription des œuvres dans l'espace public, que nous pourrons créer les conditions d'une véritable structuration de la filière des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

C'est du moins un des axes économiques partagés entre les opérateurs, les artistes, les collectivités et l'État qui singularise le Schéma d'Orientation pour le développement des arts visuels (Sodavi) en Nouvelle-Aquitaine.

La Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine rappelle que la "création artistique est libre" dans son article 1. Si cette liberté est aujourd'hui protégée, elle n'en demeure pas moins fragile. C'est donc par une introspection vers les origines de l'action artistique dans nos territoires qu'il nous faut opérer dès à présent dans une démarche ascendante vers l'artiste. Telle est la volonté engagée et partagée par l'État, la Région mais aussi les départements et les diverses collectivités qui voudront bien nous rejoindre dans ce vaste chantier de clarification de l'action publique propre au Sodavi. Je remercie à ce titre Éric Correia, conseiller régional en Nouvelle-Aquitaine pour sa mobilisation ainsi que celle de ses services particulièrement actifs aux côtés des services de la DRAC et des réseaux Cartel, CINQ,25 et Fusée dont je salue les présidents et membres présents aujourd'hui pour le lancement public de ce Sodavi Nouvelle-Aquitaine.

Je remercie chaleureusement Germain Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne et Régine Anglard, Vice-Présidente,

chargée de la culture et de la langue occitane, Présidente de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, très active pour l'accueil du premier Atelier Fédérateur à Périgueux. Le Département est depuis toujours, et dès ses origines (Lascaux), un sactuaire pour la liberté et le développement de la création artistique, notamment pour les arts visuels. La politique culturelle active auprès des publics et en faveur du développement des résidences pour les artistes plasticiens qu'il mène en est l'illustration.

Car, rappelons-le encore et toujours, l'action des artistes dans l'enrichissement de nos territoires est irremplaçable. L'artiste génère par sa recherche, ses champs d'expression caractérisés dans la peinture, la sculpture, la performance, le dessin, l'écriture numérique, la voix, le geste, et bien d'autres médiums, la libre expression d'une pensée accessible à tous en tant qu'elle est expression de la liberté, de la tolérance, de la connaissance de l'autre et de la préservation du lien social.

Mais l'artiste doit pouvoir vivre de son travail. Et c'est en interrogeant les pratiques et les parcours que l'on pourra faire évoluer les mécanismes des politiques publiques au service d'une meilleure condition de travail. Les réseaux professionnels aujourd'hui constitués expriment et revendiquent une position tout à fait légitime au regard de la politique économique du territoire. Si l'action de l'artiste engage une démarche solitaire, elle n'en demeure pas moins solidaire par le champ des coopérations qui (re)naissent dans toutes les formes de manifestations artistiques aujourd'hui. C'est donc par une reconnaissance citoyenne de l'activité artistique au cœur de notre territoire régional et au-delà qu'il faut nous engager.

Cette activité prend des formes publiques, associatives ou privées, très diversifiées, telles les galeries associatives et les galeries d'art privées, les collectifs d'artistes, les associations d'art contemporain, les écoles d'enseignement supérieur artistiques et écoles préparatoires, les artothèques, les éditeurs d'art, les Centres d'art

contemporain, les Fabriques, et les Résidences d'artistes, les Fonds régionaux d'art contemporain... Ce sont autant de métiers sans lesquels, et parce qu'ils ont chacun leur place dans la filière à construire en Nouvelle-Aquitaine, la Culture pourrait disparaître.

Discours inaugural conjoint

Madame Sophie Brossais

Présidente de Cartel

Madame Marianne Lanavère

Présidente de CINQ,25

Monsieur Denis Driffort

Vice-président de Fusée

Nous tenons à remercier le Conseil départemental de la Dordogne et l'Agence culturelle de nous accueillir, nos partenaires DRAC et Région Nouvelle-Aquitaine, le coordinateur du Sodavi Nicolas Blémus et l'assistante à la coordination du Sodavi Cécile Villiers, les artistes qui animent les ateliers d'aujourd'hui Julie Chaffort, Corentin Ferbus, Pascale Gadon, Irwin Marchal, Chantal Raguet et Fabien Zocco, les représentants des structures qui ont bien voulu passer du temps à préparer cette journée, les modérateurs et les rapporteurs des ateliers.

Tout d'abord, nous voudrions souligner la diversité des participants d'aujourd'hui, le grand nombre d'artistes, la présence des équipes des structures et donc des métiers, mais aussi celle de très nombreux acteurs liés de près ou de loin à l'art contemporain.

Nous parlons au nom des trois associations Cartel, CINQ,25 et Fusée qui constituent les trois réseaux d'art contemporain de la Nouvelle-Aquitaine. Additionnés, ces réseaux représentent 68 structures : écoles d'art, résidences d'artistes, centres d'art, collections (artothèques, Frac, musées), galeries associatives, collectifs d'artistes, lieux atypiques au croisement des disciplines. Ce sont des structures de statuts et de tailles différentes qui forment un écosystème

mouvant dont la pluralité est pour nous une force et constitue une vitalité à développer. Notre socle commun, c'est que nous travaillons tous dans un territoire donné avec les artistes, avec les publics et surtout dans l'interface entre les deux, artistes et publics étant étroitement liés.

Aujourd'hui, ce réseau est amené à s'étendre et à s'ouvrir à d'autres acteurs, mais aussi à se structurer pour rendre visible toutes les synergies, selon des modalités à inventer en fonction des nouveaux territoires, d'une cartographie de cet écosystème elle aussi à inventer.

Et de la créativité, nous n'en manquons pas !

La réunion de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes a engagé les acteurs culturels dans d'autres logiques de territoire, d'autres échelles. Si les distances à prendre en compte en ont été augmentées, il faut noter et se réjouir des répercussions immédiates et déjà tangibles du processus entamé autour du Sodavi : on peut en effet constater qu'à travers l'invitation faite aux réseaux culturels par l'État et la Région à participer à sa définition, c'est une vraie et nouvelle dynamique de territoire qui est née.

Des projets d'échanges et des collaborations se dessinent, croisant les compétences, nourris de la diversité et de la richesse de ce nouveau "grand et paradoxal " territoire qui, en s'élargissant, rapproche ses acteurs. Dans un même élan, les réseaux Fusée, CINQ,25 et Cartel participent activement à la définition de ce Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels, qui définira – au moins pour partie – la place faite aux artistes et à leurs œuvres sur notre territoire. Chacun peut y prendre une part active, pour que la parole et les actions de la multitude d'acteurs, d'artistes, et d'opérateurs culturels puissent être entendues, prises en compte.

Pour que chacun soit en position d'être acteur de cette démarche, nous souhaitons y associer une œuvre. Dans le cadre du Sodavi, le projet de commande qu'il faut inventer fait partie intégrante du phasage des travaux.

À la manière d'un grand 1 % artistique dont la région serait la construction, il s'agit à travers cette commande d'inviter les artistes et les structures à participer au Sodavi en proposant un projet concret qui soit au cœur de nos métiers et de nos missions. Réfléchir au processus, inventer la méthode et enrichir la définition d'un secteur en s'appuyant sur une commande artistique.

Le résultat de la commande serait une œuvre à activer à plusieurs, un projet pour la représentation des trois réseaux solidaires à travers l'observation du travail des artistes et de tous nos métiers : directeur artistique, administrateur, régisseur, médiateur culturel... La place des habitants est importante, sans démagogie, il est souhaité de leur donner la parole. Le cahier des charges que nous voulons créer ensemble mettra ainsi en lumière le rôle de l'artiste et l'accès de tous à la culture.

Workshops « La Place de l'artiste »

1. L'économie de l'artiste

Animateurs : Frédéric LATHERADE et Frédéric LEMAIGRE

Artistes associés : Chantal RAGUET et Fabien ZOCCO

2. L'artiste et son territoire

Animateurs : Catherine TEXIER et Denis DRIFFORD

Artistes associés : Julie CHAFFORT et Irwin MARCHAL

3. L'artiste et son écosystème

Animateurs : James CHAIGNEAUD et Marianne LANAVERE

Artistes associés : Pascale GADON et Corentin FERBUS



Présentation globale de la démarche du Sodavi

Par Monsieur Luc Trias

Chef du service Développement artistique et culturel,
Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Cette présentation est reprise ici sous forme d'infographie (disponible en téléchargement sur le site sodavi-nouvelleaquitaine.org, dans l'onglet À propos).



Sodavi
Nouvelle-Aquitaine

Construire le développement des arts visuels

DES MODES DE PARTICIPATION PLURIELS



- 1. La concertation & mobilisation des acteurs des arts visuels**
Lors d'ateliers fédérateurs et de chantiers thématiques
- 2. Une enquête auprès des artistes & des structures**
Réalisée en partenariat avec L'A., agence culturelle
- 3. Une commande publique**
Un projet concret au cœur de nos métiers et de nos missions

DES OBJECTIFS PARTAGÉS



- 1. Établir des préconisations de développement du secteur**



- 2. Structurer ce secteur**

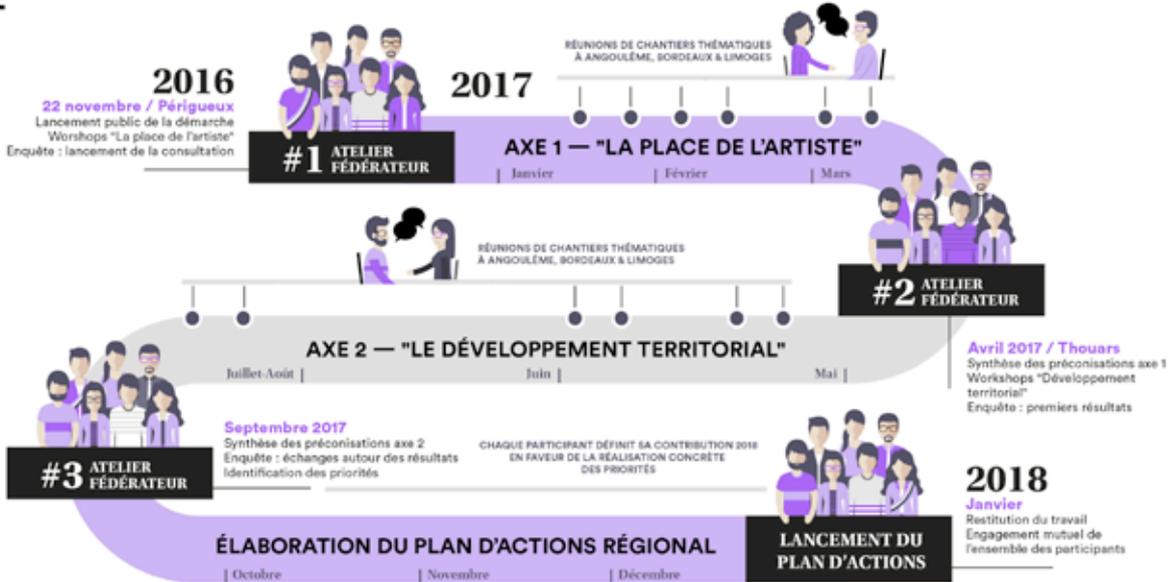


- 3. Générer des coopérations entre les acteurs**



- 4. Élaborer et hiérarchiser des objectifs de politiques publiques**

14 MOIS POUR CONTRIBUER



UNE GOUVERNANCE HORIZONTALE

Le SODAVI est initié par le Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et les 3 réseaux d'art contemporain du territoire



Un comité de pilotage
Qui valide les étapes de la démarche et est le garant de son bon déroulement

Un comité technique
Soutenu par un coordinateur et une assistante qui assurent la mise en œuvre opérationnelle

CARTEL CINQ, 25 *Fusée*



CHIFFRES CLÉS

14 mois
pour contribuer

2 axes de travail
3 ateliers fédérateurs
6 chantiers thématiques

12 départements concernés

1 commande artistique
1 enquête
1 démarche ouverte à tous !

Plus d'informations
www.sodavi-nouvelleaquitaine.org

Présentation de l'enquête lancée dans le cadre du Sodavi

Par

Cyrielle Périlhon & Thomas Vriet

Chargés d'observation au sein de L'A.
agence culturelle régionale

Les partenaires initiateurs du Sodavi ont fait appel au pôle Observation-ressources de L'A. afin de co-construire une étude sur les arts visuels en Nouvelle-Aquitaine. L'A. est une agence culturelle basée à Poitiers, co-financée par l'État et la Région pour des missions d'accompagnement, d'observation et de concertation.

Lors de leur intervention, Thomas Vriet et Cyrielle Périlhon de L'A. ont tout d'abord présenté quelques études et chiffres clés sur les arts visuels au niveau national ou dans d'autres régions (voir leur diaporama et leur bibliographie sélective sur le site du Sodavi), avant de décrire l'enquête réalisée dans le cadre du Sodavi Nouvelle-Aquitaine.

Celle-ci consiste dans un premier temps à diffuser deux questionnaires, qui seront complétés par des entretiens semi-directifs. Ces questionnaires ont été co-construits par L'A. et les partenaires du Sodavi. Ils seront mis en ligne sur le site web du Sodavi Nouvelle-Aquitaine et pourront être remplis en plusieurs fois, depuis un ordinateur ou un téléphone.

Le premier questionnaire est destiné aux structures et indépendants du territoire. Il sera lancé début janvier et accessible jusqu'à fin février. Ce questionnaire interroge la vision de l'avenir du secteur, les liens que les structures tissent avec les artistes, les territoires et l'ensemble des acteurs avec qui elles collaborent, l'emploi et les budgets. Les répondants pourront détailler leurs activités pour offrir un panorama plus large que ce que suggèrent les catégories

administratives restrictives. Selon la diversité des activités menées, il faut compter entre 30 minutes et 1 h 30 pour le remplir.

Le second questionnaire est destiné aux artistes vivant ou travaillant en Nouvelle-Aquitaine. Il sera lancé en parallèle des chantiers thématiques démarrant début 2017. Les artistes sont invités à le remplir jusque mi-mars. Ce volet s'intéresse aux parcours des artistes, aux difficultés rencontrées comme aux aspects favorables à leurs pratiques, à leurs activités, aux tranches de revenus et aux liens qu'ils entretiennent avec le territoire et ses différents acteurs. En cours de construction à ce jour, l'objectif est de faire un questionnaire à remplir en 30 min maximum.

L'A. insiste sur son engagement à respecter la confidentialité des données recueillies. Il ne sera jamais fait mention dans l'étude de données individuelles ou associées à une seule structure. Seules des analyses au niveau global ou sur des ensembles pourront être faites. En conséquence, si, par exemple, une seule galerie privée venait à répondre, il ne pourra pas être envisageable d'en parler.

Les premiers résultats seront présentés lors du 2^e Atelier fédérateur, en avril 2017. L'analyse sera poursuivie jusqu'à la restitution finale de l'étude, lors du 3^e Atelier fédérateur, en septembre 2017.

Chacun est vivement encouragé à diffuser le lien vers les questionnaires structures et artistes, car l'analyse des réponses ne pourra avoir de sens que si le nombre de répondants est conséquent.



Synthèse des workshops

Les trois workshops qui ont eu lieu l'après-midi du 22 novembre 2016 à Périgueux ont permis de faire émerger collectivement les problématiques fortes sur lesquelles la réflexion collective sera portée en 2017.

La méthode d'animation utilisée, favorisant le travail en petits groupes puis des temps de restitution et d'échanges en plénière (200 personnes), a facilité la participation de l'ensemble des personnes présentes : artistes, représentants de structures et de collectivités. Chaque workshop s'est ouvert sur deux témoignages d'artistes, afin de rendre concrets les pistes proposées : l'économie de l'artiste, la relation entre l'artiste et le territoire, l'intégration de l'artiste dans un écosystème professionnel et créatif.

Les pages qui suivent rapportent ainsi, de manière condensée, les axes de travail définis par les participants eux-mêmes comme étant ceux sur lesquels la réflexion collective sera menée en 2017 dans le cadre de la phase du Sodavi consacrée à la place de l'artiste.

Workshop 1

L'économie de l'artiste

Co-animateurs

**Frédéric Latherrade
& Frédéric Lemaigre**

Artistes intervenants

Chantal Raguet & Fabien Zocco

Rapporteur

Christophe Givois

un modèle économique, c'est-à-dire :

comment produire des œuvres, recevoir une rémunération, et parfois compléter une activité par des emplois annexes pour subvenir à sa reproduction matérielle (se nourrir, se loger, acheter des matériaux pour produire, etc.)?

Les deux artistes tiennent à préciser qu'il s'agit là de parcours singulier et "qu'il y a autant de modèles économiques que d'artistes".

Formulation de départ du thème du workshop

Aujourd'hui, en France, la situation des artistes reste précaire. Comment, en Nouvelle-Aquitaine, améliorer leurs conditions concrètes de travail, leur parcours, leur professionnalisation, leur formation continue ?

Déroulement du workshop

Après avoir écouté deux témoignages d'artistes, l'atelier fut réparti en 4 sous-groupes sans qu'aucune thématique ne soit prédéfinie.

Chaque sous-groupe a nommé un rapporteur. L'apport des récits de modèles économiques singuliers des artistes, articulé aux prises de paroles au sein de ces sous-groupes, ont permis de dégager de nombreux axes de réflexion.

La dernière demie heure fut consacrée à la mise en commun par l'intermédiaire des rapporteurs. La récurrence ou les croisements sur un tableau, ont permis de déterminer les questions prioritaires qui seront traitées lors des prochaines réunions de l'atelier sur l'économie de l'artiste.

Les témoignages des artistes

Chantal Raguet et Fabien Zocco

Ces deux témoignages complémentaires ont permis de distinguer des points communs et des différences dans la tentative de constituer

Les deux modèles économiques présentés sont fondés sur le mode de la pluriactivité

L'un mêle à son statut d'artiste des revenus du salariat, notamment l'enseignement, et une organisation artisanale et familiale (le soutien du conjoint) pour la production d'œuvre.

Le deuxième utilisait le RSA comme revenu de base de façon à pallier à la discontinuité de ses revenus. Ceux-ci proviennent aussi bien du privé (résidence chez ORANGE dotée en apport de compétence et en numéraire) que des ventes d'œuvres à des collections publiques ou que de prestations de service issues de ses compétences acquises par sa pratique artistique (logiciel et développement informatique). Il se sert du réseau existant pour cette activité mais ne la développe pas dans un sens purement commercial.

Les axes de travail qui se sont dégagés de ces témoignages et sur lesquels les sous-groupes ont été invités à la réflexion sont :

- La polyactivité
- Les revenus, rémunérations de l'artiste et leurs origines
- La production et les moyens de production
- Les aides et les dispositifs publics

Le fruit de la réflexion de ces sous-groupes, après débat et croisement, consiste en la définition de quatre axes principaux de travail à mener en 2017 :

- Comment améliorer le respect de la rémunération de l'artiste et du droit à la monstration ? Faut-il en faire une condition à l'attribution des aides publiques ?
- Comment harmoniser réglementation et réalité des pratiques, faut-il réformer le statut de l'artiste pour mieux intégrer sa polyactivité ?
- Comment favoriser le développement de l'activité artistique, l'entraide et l'économie d'échelle via la coopération et la mutualisation ? Il y a des prolongements à trouver sur la mutualisation qui ne sont pas encore formulés (coopération nord-sud, rapport aux autres grandes régions, aux autres corps de métier...).
- Comment inventer et se donner les moyens d'un revenu socle qui permettrait de compenser la discontinuité des revenus ?

Parallèlement ont été évoqués :

- Comment évaluer et valoriser le travail de l'artiste ?
- Comment améliorer la présence des artistes dans les commissions d'aide et dispositifs de commande publique
- La nécessité de rédiger et faire appliquer une Charte des bonnes pratiques
- La nécessité de revoir la question des taux de la fiscalité à l'export
- Comment améliorer la formation initiale sur les questions administratives
- Comment améliorer le dialogue entre l'artiste, les administrations et les institutions
- Comment mieux articuler l'hybridation des ressources : monétaires, non monétaires, issues du mécénat ou d'autres compétences..., du point de vue des cotisations sociales et de la fiscalité
- Comment soutenir la mobilité des œuvres et des artistes ?



*Deux tiers de mon
temps sont consacrés à la
recherche de production*

Parole empruntée à Thierry Girard,
photographe participant au workshop



Workshop 2

L'artiste et le territoire

Co-animateurs

**Denis Driffort, Christine Graval
& Catherine Texier**

Artistes intervenants

Julie Chaffort & Irwin Marchal

Rapporteur

Catherine Texier

Formulation de départ du thème du workshop

L'artiste, par son travail et grâce aux ressources dont il dispose, participe au dynamisme culturel et économique du lieu où il vit, au renforcement du lien social. Les œuvres créées participent au développement du territoire. Comment développer les synergies entre les artistes, les collectivités, les structures culturelles et les publics ?

Déroulement du workshop

Au regard du nombre important de participants, 65, l'atelier a été divisé en 3 groupes de travail.

L'artiste, son parcours, sa mobilité, la production et la diffusion de ses œuvres ont été au cœur de ce workshop. L'activité artistique, sa production et sa diffusion a également été envisagé comme levier du développement territorial.

Les participants ont fait remonter de leurs échanges les axes prioritaires suivants pour une mise en chantier en 2017 :

- L'équité territoriale
- L'identification, la communication et la valorisation des ressources du territoire
- Le développement territorial
- Les modes de coopération et de partenariats

1 — L'équité territoriale

La cartographie des zones blanches semble nécessaire, afin d'identifier les inégalités territoriales pour rééquilibrer l'offre culturelle, notamment en matière de diffusion. L'équité entre les artistes du territoire doit être recherchée, en particulier dans les domaines suivants :

- L'accès aux minima sociaux
- L'accès aux bons interlocuteurs
- L'accès aux formations
- L'accès aux procédures d'accompagnement
- L'égalité des rémunérations

Une grande diversité du territoire a été pointée dans l'ensemble des échanges. Cette diversité, souvent source de richesse, peut aussi se transformer en handicap pour les artistes, suivant le point du territoire où ils travaillent. L'idée que les acteurs des arts visuels se réunissent autour de règles et de barèmes communs, notamment pour ce qui concerne la rémunération des artistes, semble à explorer.

2 — L'identification, la communication et la valorisation des ressources du territoire

Les participants à l'atelier ont très fortement interrogé ces notions et les ont organisées autour des thèmes suivants :

- Les ressources concernant les artistes
- L'identification de l'ensemble des lieux de productions et de diffusion, privés et publics
- L'identification et la connaissance des acteurs pour favoriser de nouvelles collaborations solidaires
- Le recensement des connexions existantes avec les entreprises ; cet élément a été pointé comme nécessaire en vue de la création d'une filière. Cette demande ne se superpose pas à l'identification

et la valorisation des métiers d'art.

- Le développement de l'information auprès des décideurs publics

La mise en commun de l'ensemble des ressources sur le territoire régional et sa bonne communication ont été identifiées comme un préalable indispensable à l'émergence d'une filière arts visuels en Nouvelle-Aquitaine. Cet élément serait également un facteur très productif de nouvelles coopérations et synergies.

3 — Développement du territoire

- La nécessité d'une valorisation des activités artistiques sur le territoire.

Comment conserver les traces de la production artistique en région ?

Comment interroger les notions de collectage, d'archives, et de conservation au regard des œuvres et des projets ?

- La mobilité de l'artiste.

Établir un "double flux" : comment permettre aux artistes travaillant en région de trouver les ressources et les modalités leur permettant de développer leur parcours à l'extérieur de la région (au niveau national et international) ? Dans le même temps, comment favoriser l'accueil d'artistes extérieurs à la région afin de vitaliser la scène artistique régionale ?

"S'exporter à l'intérieur de la Région" : comment favoriser une meilleure connaissance et reconnaissance des artistes travaillant en région auprès de l'ensemble des partenaires potentiels (acteurs de la production, de la diffusion, et décideurs publics) ?

- La production et la diffusion des œuvres. Comment repenser l'offre de résidence sur le territoire, créer une synergie et développer des résidences ? Comment développer une interface efficace entre artistes et acteurs de la diffusion ? Enfin, si le marché de l'art est presque exclusivement centralisé, la production se réalise, elle, dans les régions. Comment valoriser cette dimension en Nouvelle-Aquitaine ?

La question de la mobilité de l'artiste tout au long de son parcours a été un élément déterminant des débats. Mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de la région, capacité de la région à accueillir des artistes. La question de la reconnaissance de l'artiste vivant sur le territoire s'est également révélée être un élément particulièrement sensible.

4 — Coopérations et partenariats

Les participants ont abouti aux questions suivantes :

- Comment intégrer plus souvent une dimension artistique en amont des projets des collectivités ? Les échanges, partagés avec les représentants des collectivités présents, ont montré des possibilités inexploitées. Seules les procédures de 1 % sont aujourd'hui sources de projets artistiques, or il semble que des actions plus légères, parfois participatives, pourraient être imaginées en collaboration avec les collectivités et la population (l'expérience en cours dans la commune de La Chapelle Faucher a été citée comme exemple).
- Comment valoriser la notion d'expérimentation entre artistes, acteurs des arts visuels et décideurs publics ? Cette dimension fait évidemment suite à la proposition précédente.
- Comment développer l'accessibilité des lieux de diffusion, notamment en ouvrant sur de nouvelles coopérations entre institutions, artistes, et réseaux associatifs.
- Comment favoriser le développement de "réseaux solidaires" ou réseaux ressources (la mutualisation de transports d'œuvres a été citée pour exemple) ?

Enfin, il semble que la consolidation des projets existants, comme le développement de nouveaux projets, puisse s'imaginer dans le cadre d'une meilleure connaissance mutuelle des décideurs publics et des acteurs du secteur. À cette fin, des espaces d'information et de travail sont à imaginer.

QUELLE
FORME
PEUT PRENDRE
L'ÉCOSYSTÈME
DE L'ART

trouver
un
équilibre -

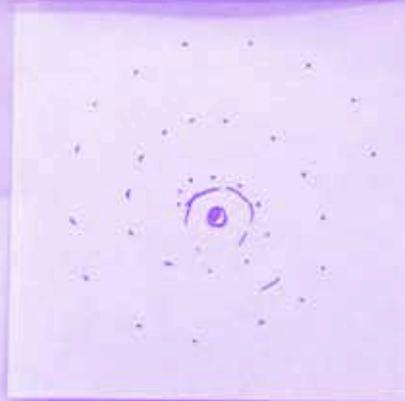
l'artiste
initie

interdépendance

l'artiste
apporte
de l'énergie

LA
FORME

avant
l'artiste
un
besoin
d'art/
aire



artiste
fragilisé
vulnérable
aux
interperies

exister?

DDAA... terrain
nomade < fertile...
vs
sédentaire / export

riser ...

Workshop 3

L'artiste et son écosystème

Co-animateurs

**Marianne Lanavère
& James Chaigneaud**

Artistes intervenants

Pascale Gadon & Corentin Ferbus

Rapporteur

Anne Peltriaux

Formulation de départ du thème du workshop

L'artiste entretient des relations croisées avec de nombreux acteurs complémentaires aux lieux de résidence, centres d'art, galeries, FRAC, musées : amateurs d'art, critiques, collectionneurs, éditeurs, agences de production/diffusion/médiation, etc. Comment renforcer les dynamiques de coopération ? Comment valoriser son travail lorsqu'il assume certains de ces rôles ?

Déroulement du workshop

42 participants ont travaillé dans le cadre de cet atelier, répartis en 7 îlots de 6 personnes, pour débattre de deux questions en deux temps successifs :

- 1 — D'après vous, quelles formes peut prendre l'écosystème de l'artiste dans notre région ?
- 2 — Comment favoriser les synergies (interactions, connexions...) entre les acteurs de cet écosystème ?

Partage d'expérience par Pascale Gadon

Pascale Gadon mène un dispositif expérimental nommé *Échelle 1*, sur un territoire rural, qui convoque une synergie d'une multitude d'acteurs et d'opérateurs différents. Elle évoque la pluralité des démarches de l'artiste et les connexions que cela met en jeu. Ses projets

l'amènent à travailler avec différentes sphères, artistiques, scientifiques...

Réflexion portée sur les formes de l'écosystème

Les constats sont les suivants :

- Diversité : il n'existe pas un écosystème, mais autant d'écosystèmes que de projets d'artistes. Chaque démarche porte ses propres singularités, réinvente le système et l'interroge.
- Existence d'un décalage entre milieu rural et milieu urbain.
- Importance des notions de temporalité et de spatialité.
- L'écosystème de l'art n'est pas forcément au service de l'écosystème de l'artiste. Par exemple, pour les résidences, des divergences existent en termes de critères retenus, de temporalité...
- Question de la spatialité de l'artiste : des artistes sédentaires et d'autres nomades.
- Un positionnement parfois réducteur de l'écosystème de l'art vis-à-vis d'un artiste qui vit sur son territoire / la difficulté d'identifier pour un artiste qui arrive sur un territoire un écosystème existant mais peu visible / la production d'un artiste en dehors de son territoire.
- Question de l'interdépendance entre et dans les écosystèmes : il faut trouver un équilibre pour ne pas fragiliser les artistes qui sont au centre, qui portent les projets.
- Dans ces écosystèmes, une constante, un acteur omniprésent : les publics.

Les enjeux identifiés quant aux formes de l'écosystème :

- Élargir le champ pour que l'écosystème de l'artiste puisse émerger, s'épanouir.
- Comment favoriser une forme ouverte,

mouvante, qui fait place à la porosité, la plasticité, la pluralité?

- L'artiste réinvente son écosystème à chaque projet. Comment l'accompagner?

Partage d'expérience par Corentin Ferbus

À la recherche d'un atelier, d'un espace pour produire des œuvres, Corentin Ferbus a déposé avec d'autres jeunes artistes une demande auprès de leur ville pour disposer d'ateliers municipaux. Suite à l'échec de cette demande, ils ont décidé à huit personnes de trois associations d'ouvrir un lieu eux-mêmes, dont la spécificité se base sur la synergie entre plusieurs acteurs de différents écosystèmes.

Réflexion portée sur les synergies à développer

À l'issue du temps de réflexion sur cette deuxième question, les points suivants ont été identifiés :

- Se donner du temps pour identifier les valeurs en jeu : partage, confiance, solidarité.
- Après la formation en école d'art, le besoin d'un accompagnement à la structuration et la mutualisation des moyens et des compétences est nécessaire.
- Favoriser les coordinations entre les

acteurs, les structures et les artistes, créer des interfaces.

- Créer une plateforme numérique de centralisation, d'échanges, et d'informations pour répondre aux besoins des artistes et des acteurs de l'art (échanges, questions, entraides / juridiques, administratif...).
- Mettre en œuvre des formations à destination des élus du territoire.
- Mutualiser les ressources, les moyens de production et de diffusion.
- Créer des espaces de regroupement, de co-working, des coopératives d'artistes.
- Favoriser pour les artistes des journées de rencontres thématiques – voir l'exemple du réseau Diagonal.

Les chantiers de travail identifiés dans le cadre du workshop l'artiste et son écosystème sont :

- La création d'une plateforme d'échange et de centralisation pour répondre aux besoins des artistes et des acteurs de l'art de la Nouvelle-Aquitaine.
- Le développement d'espaces de co-working / de coopératives d'artistes.
- L'organisation de journées de rencontres thématiques pour les artistes.



Le Sodavi permet pour la première fois de réunir une grande diversité d'acteurs de la Nouvelle-Aquitaine pour travailler collectivement. Le succès de cette journée du 22 novembre démontre l'attente et l'intérêt de tous. Ces temps d'échanges structurés doivent perdurer au-delà de la fin du Sodavi.



Post scriptum : le calendrier des réunions des chantiers thématiques

Ouvertes à tous, les réunions de chantiers thématiques sur la place de l'artiste se déroulent, entre le 20 janvier et le 14 mars, à Angoulême, Bordeaux et Limoges, suivant le calendrier suivant :

20 janvier 2017

Limoges – Opéra théâtre

Identifier, collecter et valoriser les ressources régionales des arts visuels [problématique issue du workshop l'artiste et son écosystème]

02 février 2017

Bordeaux – Fabrique Pola

Renforcer l'équité territoriale [l'artiste et territoire]

10 février 2017

**Angoulême – Pépinière d'entreprises
Grand Angoulême**

Asseoir l'artiste au cœur d'une filière des arts visuels [l'artiste et son écosystème]

16 février 2017

Limoges – Musée National Adrien Dubouché

Faire reconnaître la valeur du travail de l'artiste dans toutes ses dimensions [l'économie de l'artiste]

06 mars 2017 (sous réserve)

Poitiers – Hôtel de Région

Faire de la création une force du territoire [l'artiste et territoire]

14 mars 2017

Bordeaux – CAPC

Proposer des outils concrets, utiles au développement du parcours professionnel de l'artiste [l'économie de l'artiste]

Pour participer, rien de plus simple. Il suffit de vous inscrire via notre formulaire en ligne!

Je m'inscris

Les acteurs des arts visuels de Nouvelle-Aquitaine se mobilisent, rejoignez le mouvement!

www.sodavi-nouvelleaquitaine.org

— Informations

Nicolas Blémus

Coordinateur du Sodavi pour les réseaux
d'art contemporain de Nouvelle-Aquitaine :
Cartel, CINQ,25 et Fusée.

→ 05 87 21 30 46

→ coordination@cingtingcinq.org

Cécile Villiers

Assistante à la coordination
pour les réseaux

→ 05 87 21 30 45

→ contact@sodavi-nouvelleaquitaine.org

CARTEL CINQ,25 *Fusée*

